

La visite pastorale de Mgr AILLET Marc, vue de Kara

Dans le cadre du jubilé d'argent de l'érection canonique du diocèse de Kara (Togo), Mgr AILLET Marc, évêque de Bayonne y a effectué une visite pastorale du 19 au 26 février 2019. Il était accompagné du père Victor GOMES, secrétaire Général du Conseil Presbytéral et de deux Laïcs, Nicole BOULET et Patrice de la CONDAMINE.

Huit jours de célébrations, de prières, de rencontres, d'échanges, de découvertes et de partage avec une Eglise locale toute différente. L'évêque de Bayonne a défini cette visite comme une aventure de la foi chrétienne à la rencontre d'une Eglise confessante et jeune. Seule la foi, dit-il, pouvait rendre possible la collaboration entre des personnes aussi loin les uns des autres par la distance et différentes entre elles du point de vue de la culture, de la langue, de la couleur, des mentalités et des mœurs.

Poussés donc par la foi, ils ont traversé le pays¹ et parcouru une partie du diocèse de Kara, sous un soleil accablant, visages sereins et cœurs débordants de la joie qui naît de la rencontre. Les groupes rencontrés et les communautés chrétiennes visitées s'en souviendront : le collège des consultants, les filles du foyer des sœurs franciscaines, les aspirants et aspirantes des paroisses de la ville épiscopale et du Foyer Séminaire saint Pierre apôtre, le bureau de l'UDC (Union Des Consacrés), les couples représentant les Equipes Notre-Dame et le Mouvement des Foyers Chrétiens, les paroisses Saint Laurent de Nadoba, Cathédrale Saints Pierre et Paul, Notre-Dame de Fatima de Niamtougou (où le séminariste Alexandre GIL est en stage inter cycle) et la paroisse Saint Jean-Baptiste de Sirka (où Aranaud de Gouberville accomplit un service de volontariat tout en s'employant au discernement de sa vocation). Spécialement dans ces deux dernières communautés chrétiennes, grande était la joie des fidèles de voir arriver jusqu'à eux, le pasteur du diocèse d'où leur viennent ces deux jeunes bien intégrés et bien appréciés.

Mgr LONGA Jacques, évêque de Kara et son hôte portent tous un même souci : manifester dans le concret une Eglise communion bâtie prioritairement sur le partage de ce que chacun a de plus précieux : la foi en Jésus-Christ. La première visite de Mgr AILLET au diocèse de Kara remonte à décembre 2015, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Décret *Ad Gentes*, sur l'activité missionnaire de l'Église, décret qui rappelle la nécessité de la communion et de la coopération entre Églises pour la continuation de l'œuvre évangélisatrice. Au nom de cette communion, « chacune des Églises porte la sollicitude

¹ Kara se situe au Nord, à 420 Km environ de la côte

de toutes les autres ; les Églises se font connaître réciproquement leurs propres besoins ; elles se communiquent mutuellement leurs biens » pour que soit construit le Corps du Christ². Puisse la communion et la collaboration entre le diocèse de Kara et de Bayonne, Lescar et Oloron enrichir mutuellement les deux Eglises sur le chemin de la vie et de l'expression de la foi chrétienne.

Père Innocent PADANASSIROU

Notre Eglise n°102

² Je paraphrase ainsi le numéro 38 du décret